



Mise en place d'un plan de sécurité « Vigiplage » : la Ville prend ses responsabilités

Publié le 21 juin 2021

Alors que dans une quinzaine de jours la saison estivale va débuter, des problèmes d'insécurité apparaissent, en particulier sur des secteurs sensibles comme la plage.

Là comme ailleurs, la sécurité des biens et des personnes, résidents comme estivants, est ma priorité. Elle s'applique également à l'ensemble des établissements de plage, restaurants, bars et clubs.

Conscient qu'il convenait d'agir dès maintenant et de ne pas attendre la pleine saison avec une population multipliée par dix, j'ai provoqué une réunion avec tous les acteurs concernés par la plage, afin de présenter un plan de sécurité : le plan « Vigiplage ». Dans celui-ci, la commune de La Baule-Escoublac s'est investie au-delà de ses compétences mais dans l'intérêt commun.

J'ai décidé, au nom de la Ville, de mettre en place de nouveaux moyens en complément de ceux existants comme le doublement des effectifs de la police municipale (30 agents), sa dotation en pistolets à impulsions électriques, la création de la brigade équestre, l'achat de nouveaux véhicules de police municipale, le déploiement de la vidéoprotection (160 caméras) pour un total d'environ 800 000 €.

- Des moyens humains : outre les renforts de l'Etat avec CRS et MNS saisonniers (80 effectifs), nous allons financer des maîtres-chiens et des agents de sécurité privée qui arpenteront chaque nuit la plage. J'ai demandé également à la Police nationale d'intensifier leur présence sur certains lieux à proximité de l'avenue de Gaulle.
- Des moyens techniques : la Ville va contribuer à l'installation du système « H-Call » (bouton d'alerte) associé à une centrale d'alerte pour tous les établissements qui en feront la demande.
- Des moyens juridiques : je viens ainsi de signer deux arrêtés municipaux interdisant l'usage de la chicha (ou pipe à eau) et la consommation d'alcool sur la voie publique sur l'ensemble du territoire touristique de la commune. Ils viennent compléter ceux déjà en place, qui permettent de réduire les incivilités (port d'un vêtement en sortie de plage, jet de tout déchet dont les masques dans les poubelles...), accompagnés par une campagne de communication digitale et en ville.

On ne transige pas avec la sécurité : l'Etat et la Ville s'engagent. Je souhaite que le concessionnaire Veolia participe aussi à cet effort important pour protéger les établissements dont il a la charge.

Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac

Conseiller régional des Pays de la Loire



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

